

**SELARL DELTEL-
GENTRIC-GIORDANENGO
COMMISSAIRES DE
JUSTICE
ASSOCIES**

Dossier : 71515

EXPEDITION

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

64, Boulevard Carnot
Boîte postale 207
Rés. « Elysée Carnot »
Entrée Rue Delorme
06405 CANNES CEDEX
C.C.P.Marseille 1540 04 K
Téléphone : 04-93-39-07-36
Ligne Constats : 04.93.39.07.45
SITE INTERNET: www.huissier-cannes.com

**L'AN DEUX MILLE VINGT SIX
ET LE TROIS MARS**

- UN APPARTEMENT (Lot 77) au 2ème étage**
- UN PARKING (lot 6)**
- UNE CAVE (lot 27)**

**LE CANNET (06110), 27 bis chemin de l'Olivet,
Résidence Fleurs de France**



A LA REQUETE DE :

La LYONNAISE DE BANQUE, S.A. au capital de 260.840.262 €uros, dont le siège social est à LYON (69001), 8 rue de la République, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 954 507 976, agissant par son représentant légal en exercice et notamment son Service Contentieux Particuliers de Lyon (69009), 8 Rue de la République.

Pour qui domicile est élu au cabinet et constitution d'avocat est faite en la personne de Maître Michel DRAILLARD, membre de la SELARL CABINET DRAILLARD, Société d'Avocats au barreau de GRASSE, dont le siège est à CANNES (06400), 68 Avenue de Grasse, au cabinet duquel Maître DRAILLARD pourront être signifiés les actes d'opposition au commandement et toutes significations relatives à la saisie,

Je soussigné, Guillaume DELTEL, Commissaire de Justice Associé, au sein de la SELARL DELTEL-GENTRIC-GIORDANENGO, Titulaire d'un Office de Commissaire de Justice, près le Tribunal judiciaire de GRASSE, à la Résidence de CANNES, « Elysée Carnot », 64, Boulevard Carnot, soussigné,

Agissant en vertu de :

- La copie exécutoire d'un acte de vente par AVOVENTES à AVOVENTES contenant prêt par le CIC Lyonnaise de Banque, du Ministère de Maître BERTRAND, notaire associé à CANNES, en date du 10 juillet 2015,
- Un privilège de prêteur de deniers pris le 24 juillet 2015, Volume 2015 V, numéro 2316,
- Courrier recommandé adressé le 13 février 2025 à AVOVENTES
- Courrier recommandé adressé le 13 février 2025 à AVOVENTES
- Courrier recommandé adressé le 13 février 2025 à AVOVENTES
- Courrier recommandé adressé le 13 février 2025 à AVOVENTES
- Courrier recommandé adressé le 16 avril 2025 à AVOVENTES
- Courrier recommandé adressé le 16 avril 2025 à AVOVENTES
- Courrier recommandé adressé le 16 avril 2025 à AVOVENTES
- Courrier recommandé adressé le 16 avril 2025 à AVOVENTES
- Un commandement aux fins de saisie vente signifié le 5 septembre 2025 par la SCP NICOLAS DELTEL, Commissaire de Justice à CANNES.

Je me suis rendu, dans un ensemble immobilier dénommé "résidence Fleurs de France", sis à LE CANNET (06110), 27 bis chemin de l'Olivet, . Cadastéré section BE numéro 224 pour 49 a 70 ca.

Ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété publié le 2 mars 1966, Volume 7149, numéro 2 ; et de modificatifs publiés les 19 août 1966, Volume 7461, numéro 2 ; 22 septembre 1971, Volume 778, numéro 11.

Afin de procéder à l'établissement d'un procès-verbal de description des biens et droits immobiliers désignés ci-après, propriété de :

AVOVENTES

DESIGNATION DES BIENS

UN APPARTEMENT (Lot 77) au deuxième étage, escalier A2, portant le numéro 76 au plan, d'environ 59,29 m², comprenant :

- hall avec placard, dégagement avec placard, cuisine, salle de séjour avec balcon, deux chambres dont une avec balcon, une salle d'eau water-closet ;

Et les 60/4970èmes des parties communes générales.

UNE CAVE (Lot 27) au sous-sol du bloc A, au Sud-Est, la 2ème à droite dans le dégagement, portant le numéro 17 au plan, d'environ 4 m²,

Et les 4/4970èmes des parties communes générales.

UN PARKING (Lot 6) portant le numéro 34 au plan, d'environ 12 m²

Et les 4/4970èmes des parties communes générales.

ORIGINE DE PROPRIETE :

Ces biens et droits appartiennent à AVOVENTES

pour les avoir acquis suivant acte publié le 24 juillet 2015,
Volume 0604P05 2015P, numéro 4871.

Ils figurent à la matrice du rôle de la taxe foncière de la commune du CANNET ainsi qu'il résulte de l'extrait délivré le 12 juin 2025 par le bureau du cadastre.

Un Commissaire de Justice soussigné déclarant ne garantir en aucune façon ni la contenance ni les occupations et locations ni les indications concernant la matrice cadastrale des biens ci-dessus désignés, l'adjudicataire futur devant en faire son affaire personnelle.

1/ SITUATION-ADRESSE-ACCES

Dans un ensemble immobilier sis à LE CANNET (06110), 27 bis chemin de l'Olivet.

L'appartement est situé au 2ème étage de l'immeuble, à proximité des commerces, écoles, services publics.



2/ DESCRIPTION

L'appartement se situe au 2ème étage, de l'entrée A2.

Je suis reçu par AVOVENTES ainsi déclarée.

Entrée

Sol : carrelage ; Murs : peinture.
Un placard.





-Séjour/cuisine

Sol : carrelage ; Murs : peinture.

2 baies vitrées coulissantes, volets.

Split climatisation. Radiateur chauffage central

Cuisine équipée avec ilot ouverte sur le séjour











-Balcon devant le séjour





Dégagement partie nuit



-Chambre 1
Sol : carrelage ; Murs : peinture. Placard





-Chambre 2

Sol : carrelage ; Murs : peinture. Placard



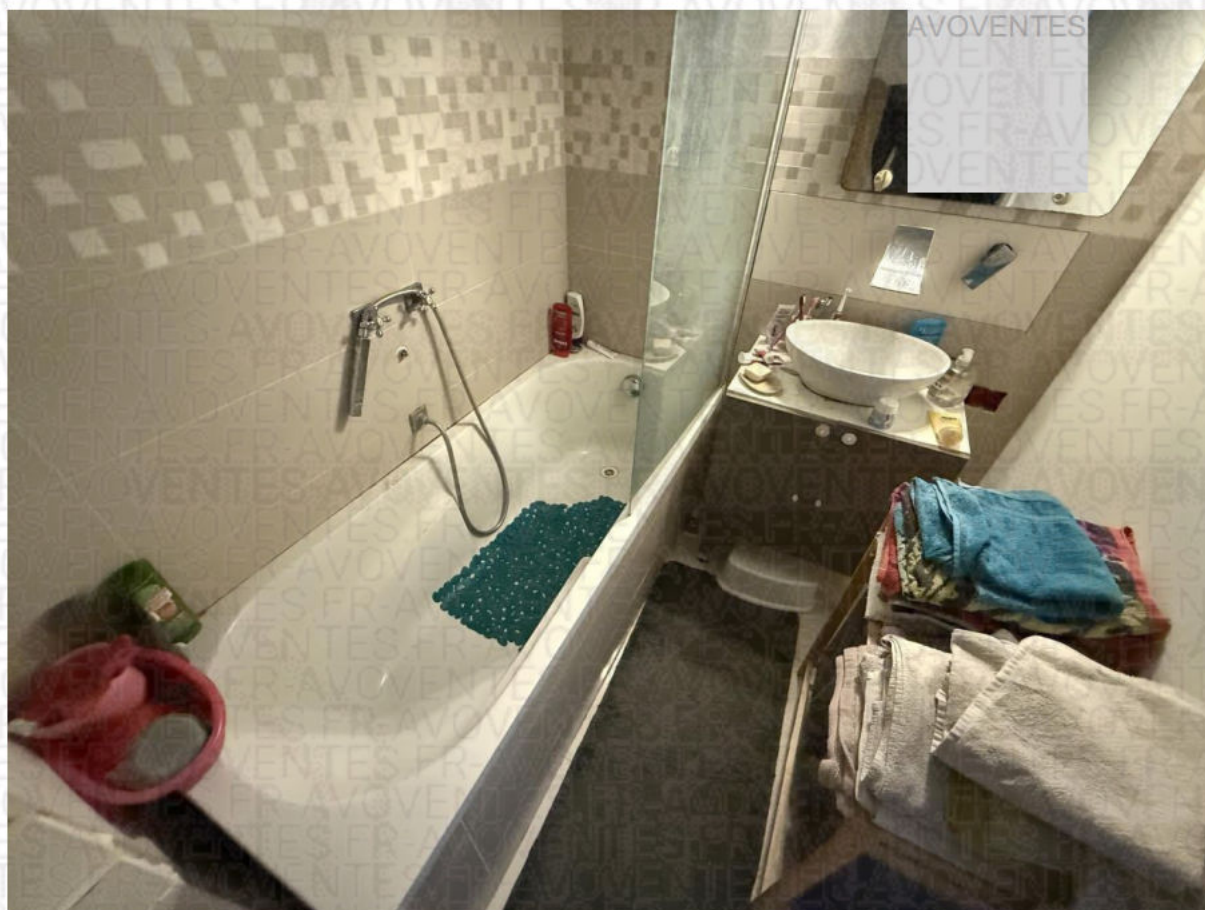
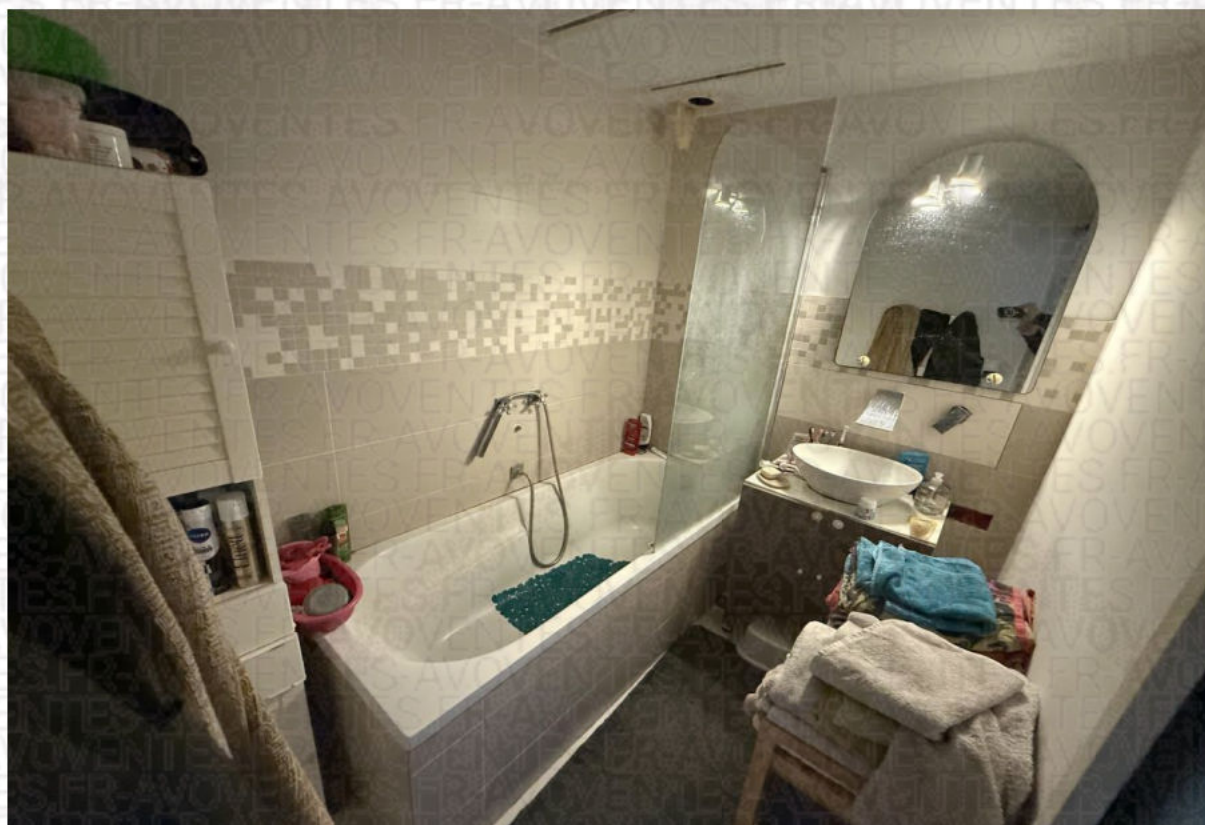


Balcon côté chambres

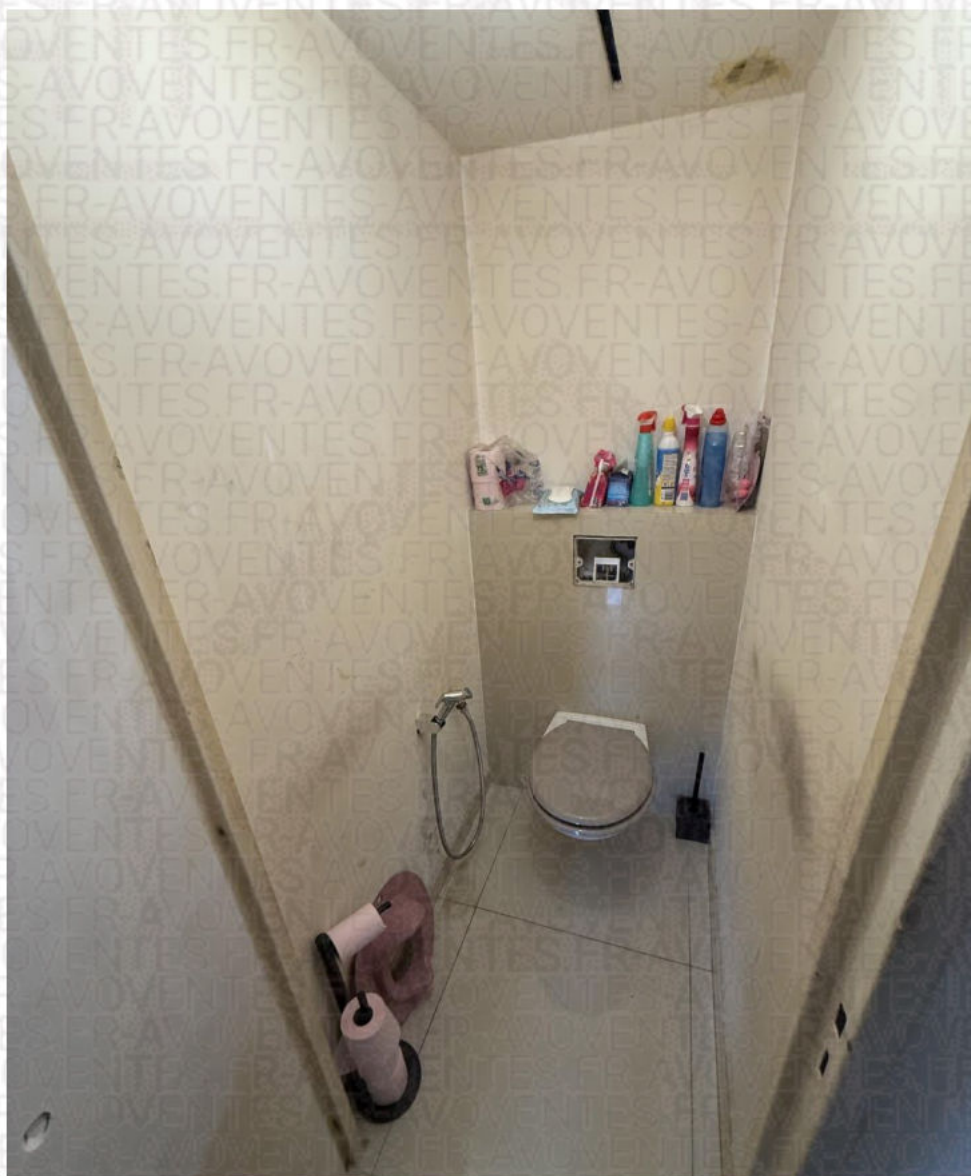




Salle de bains
Baignoire, meuble vasque



WC



CAVE



Place de parking



Il conviendra de se reporter très expressément à l'attestation de mesurage dressée par un technicien expert immobilier, en conformité de la Loi du 18 décembre 1996, dite Loi Carrez, qui sera annexée au cahier des conditions de vente.

3/ OCCUPATION

-Les lieux sont occupés par AVOVENTES

4/ SYNDIC

FONCIA AD IMMOBILIER

11, boulevard de la Ferrage

06400 CANNES

Et de tout ce que dessus, nous avons dressé le présent Procès-Verbal de description pour servir et valoir ce que de droit.

